



COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

REUNION DU 19 JANVIER 2022

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission départementale d'appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, le droit d'examen étant de 70 euros. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matchs de coupes

PRESENTS : José DE JESUS – Louis FINANCE – José ROMERO

CHAMPIONNAT :

Contrôle des feuilles de matchs .

DEMANDE D'OBSERVATION

D2 : Match no 23609178 AS PASSAGE – A S S A2 du 16.01.2022. Demande d'observation
Joueur inscrit sur la feuille de match, et assis sur le banc sur la durée de la rencontre.
Ce joueur de l'ASSA étant susceptible d'être suspendu le jour de la rencontre précitée.
Le club de l'ASSA peut éventuellement formuler ses observations sur cette participation auprès de la Commission des Compétitions avant le mercredi 26 janvier prochain.

MATCHS REMIS AU 12 et 13 FEVRIER 2022

D1 :	no 23601091	CASSENEUIL – MIRAMONT	15.h00
	no 23601114	SU AGEN – LE MAS	19.h00
	no 23601118	U S P F – MONFLANQUIN	15.h00
D2 :	no 23609159	PORTE AQUITAINE – CASTILLONNES	15.h00
	no 23609160	BOE.B.ENC – AGEN RC	15.h00
	no 23609161	CASTELMORON – OS AGENAIS	15.h00
	no 23609173	FC PASSAGE – PENNE ST SYL	20.h00
D4 – A	no 23930708	DAUSSE – GONTAUD	20h30
	no 23930708	ST COLOMB – ST SERNIN	20h00

Communiqué de la COMMISSION : Si, lors de la programmation des matchs à leur date initiale prévue dans le calendrier général des compétitions, le terrain de l'équipe recevant, pour une raison quelconque ne permettra pas le déroulement de la rencontre, la Commission se réserve le droit d'inverser la rencontre, même si ce sont les matchs retour. (**Article 11 des Règlements Sportifs du District**)

Pour les dates de libre dans le calendrier, celles-ci ont pour rôle de faire disputer les matchs qui n'ont pu avoir lieu à leur date initiale pour permettre le bon déroulement des compétitions. Merci à tous les clubs de tenir compte de ces dates et de ne pas prévoir de sortie ou de manifestation lorsque une ou plusieurs de vos équipes ont des matchs en retard.

Ces dates sont :

D1 et D2 : 13.02 -- 13.03 -- 17.04 -- 01.05.2022

D3 Poule A et B 13.02 – 20.02 – 20.03 – 17.04.2022

D4 Poule A 13.02 – 20.02 – 20.03 – 17.04.2022

D4 Poule B 06.02 – 13.02 – 06.03 – 27.03 – 17.04 – 24.04.2022

Le président
José ROMERO